

Madame, Monsieur,

L'UGSEL nationale, en partenariat avec le Comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) et le ministère des sports, vous propose de vivre avec vos élèves le dispositif « **La danse des Jeux** ».

## De quoi s'agit-il ?

La **Danse des Jeux** est une chorégraphie créée par Mourad Merzouki qui célèbre les JOP de Paris 2024. Vos élèves et vous êtes invités à imaginer votre propre version de cette « Danse des Jeux » via la [plateforme Génération2024](#).

Elle aura pour vocation d'être reprise sur le **parcours du Relais de la Flamme**, puis tout au long des Jeux sur les sites de célébration et de compétition.

## Comment s'y inscrire ?

L'équipe enseignante, encadrant la participation d'un **groupe de 5 à 50 élèves**, s'inscrit sur l'application **ADAGE**, plateforme dédiée à la généralisation de l'éducation artistique et culturelle. ADAGE est une application accessible sur l'intranet des personnels de l'éducation nationale. L'inscription se réalise en remplissant le **formulaire de l'appel à projet « Danse des Jeux »**. Cette campagne d'appel à projets est ouverte du **jusqu'au 31 mars 2024**.

## La production Chorégraphique :

Le concours est ouvert à **tous les styles de danse** : danse contemporaine, jazz, classique, hip hop, breaking, etc. La chorégraphie devra **obligatoirement être créée sur toute la durée de la musique** (3 minutes 16 secondes). Le **fichier audio** est accessible sur la plateforme Génération 2024.

La chorégraphie devra **respecter le format suivant**, en deux temps :

- 1- Du début de la musique jusqu'à 1 minute et 20 secondes : les élèves devront reproduire à l'identique la première partie de la chorégraphie de Mourad Merzouki ;
- 2- **A partir d'1 minute et 20 secondes et jusqu'à la fin de la musique** : les élèves devront **inventer leur propre version de la « Danse des Jeux »**

## La production Vidéo :

Les vidéos seront à envoyer via [France Transfert \(disponible sur app.education.fr\)](#) aux personnes désignées référentes par Académie, **au plus tard le 31 mars 2024** avec comme **objets « DANSE DES JEUX – [nom du rectorat] – [nom de l'établissement] – [niveau] »**

Elles ne devront **pas dépasser plus de 1 Go**, ce qui correspond à une vidéo d'environ 3 minutes en qualités 720 p.

La vidéo devra être **accompagnée des 3 pièces suivantes**, à retourner sur la plateforme Génération 2024 à partir du **8 janvier 2024**.

- Extraction pdf du projet renseigné sur ADAGE
- L'attestation de droit à l'image pour chacun des élèves ;
- La cession de droits d'auteur pour chacun des acteurs concernés.

**Tout formulaire ADAGE ou transfert incomplet disqualifiera le projet.**



## Sélection des Lauréats :

Les lauréats seront sélectionnés par une commission académique dans un premier temps, puis par une commission nationale.

Les 3 lauréats nationaux (école – collège – lycée) seront connus fin avril.

**Le 18 mai 2024, les élèves des trois groupes lauréats nationaux « coups de cœur »** auront la possibilité de **représenter leur création** sur la prestigieuse scène parisienne du **Théâtre de la ville de Paris**, lors d'une grande rencontre festive (frais partiellement pris en charge par Paris 2024).

Communication d'Hervé CARDONNA, Chargé de l'animation institutionnelle à l'UGSEL nationale  
Relayée par

Nicolas MERIAU,  
Chargé de mission référent EPS-UGSEL

Stéphane BILLAUD,  
Directeur de l'UGSEL Vendée

## ÉDUCUER... TOUT UN SPORT !